

FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

QUARTIER SAINT-LOUIS (33)

ZONES VISÉES : 33249Mc ET 33710Rb

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 4

RESPONSABLE : CHANTAL POIRIER

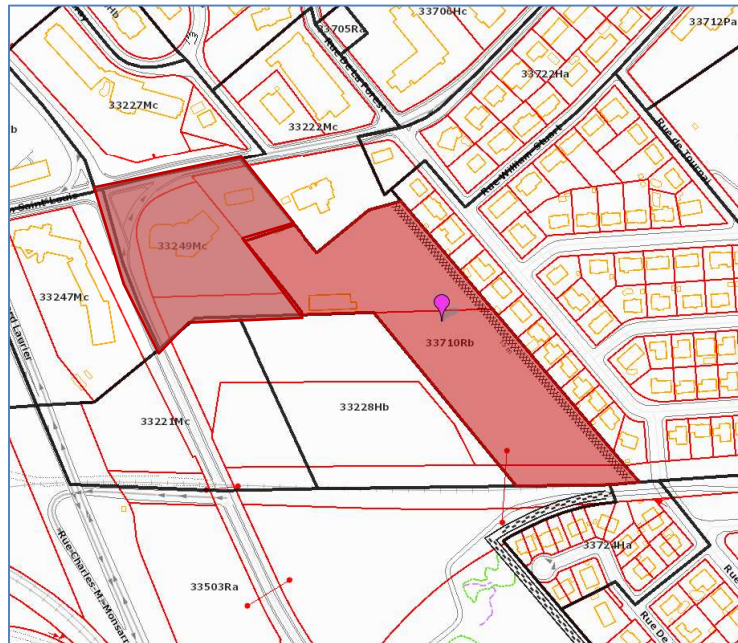
Fiche n°9/10

N°SDORU 2015-09-123

Affectations du sol : M_P7 et CN_P1

VERSION DU 2015-11-04

LOCALISATION DES ZONES VISÉES



OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Lors de l'élaboration du PPU, il a été convenu d'affecter la portion du site présentant un couvert boisé à des fins de conservation naturelle. Or, la zone englobe un bout de terrain totalement déboisé, sur lequel se trouvent des activités incompatibles avec la vision d'avenir du secteur (véhicules lourds et entrepôt) et vouées à disparaître. L'affectation Conservation naturelle empêche l'occupation de ce bout de terrain, ce qui a un impact sur le redéveloppement souhaité à l'est de l'avenue des Hôtels. Ce bout de terrain devrait être versé dans la zone 33249Mc.

MODIFICATION PROPOSÉE

Agrandir la zone 33249Mc à même une partie de la zone 33710Rb.

